

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAMATUELLE

Séance du 28 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt huit du mois de mai le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Roland BRUNO, maire.

Membres en exercice : 19

Date de la convocation : 24 mai 2019

Présents : 16

Date de transmission en préfecture : - 6 JUIN 2019

Pouvoirs : 2

Date d'affichage : - 6 JUIN 2019

Votants : 18

Présents : Patricia AMIEL, Patrick RINAUDO, Danielle MITELMANN, Richard TYDGAT, Georges FRANCO, Line CRAVERIS, Bruno CAIETTI, Nadine SALVATICO, Jean-Pierre FRESIA, Sandra MANZONI, Alexandre SURLE, Pauline GHENO, Nadia GAIDDON, Françoise LAUGIER et Gilbert FRESIA.

Pouvoirs : Odile TRUC à Nadia GAIDDON et Patrice SAINT JULLE DE COLMONT à Roland BRUNO.

Absent : Gérard DUCROS.

Alexandre SURLE a été nommé secrétaire.

N° 87/2019 OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES VOIES COMMUNALES .

Danielle MITELMANN, rapporteur, expose à l'assemblée que l'administration des voies communales relève de la compétence du conseil municipal et du maire. Leur entretien constitue une dépense obligatoire pour les communes, en application des dispositions de l'article L 2321-2 du code général des collectivités territoriales.

Pour faciliter cette administration, il est nécessaire de disposer d'un tableau exhaustif recensant l'ensemble des voies communales ainsi que leurs principales caractéristiques (longueurs, largeurs, tenants et aboutissants, voies goudronnées, voies surmontées de terre).

Le tableau des voies communales et le tableau des chemins ruraux ainsi que les plans les localisant, établis par le géomètre en novembre 2016 à partir des modifications successives des tableaux des voies communales et chemins ruraux ont été approuvés par délibération 126/2017 du 19 septembre 2017.

Par un arrêt n°2018/737 du 11 octobre 2018, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence a annulé le jugement du tribunal de grande instance de Draguignan, prononçant la propriété communale du chemin rural n°5.

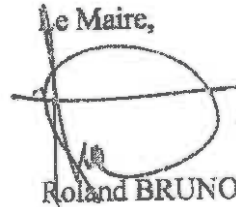
Ce jugement contraint la commune à modifier le tableau des chemins ruraux en conséquence, l'aboutissant du chemin rural se situant dorénavant sur la parcelle AB 128, la cour estimant que le filaire restant appartient à un propriétaire privé.

Elle propose d'approuver le tableau des chemins ruraux modifié et les plans qui resteront annexés à la présente.

Où l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, décide :

- D'approuver le tableau des chemins ruraux modifié et les plans qui resteront annexés à la présente.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Roland BRUNO.



LISTE DES CHEMINS RURAUX

Nota

T = chemin en terre
G = chemin goudronné

Document annexé à
la délibération du
28-11-2019
Le Maire,
Roland BRUNO

N°	DESIGNATION	ETAT	NATURE	TENANT	ABOUTISSANT	LONGUEUR m	LARGEUR m	OBSERVATION
CR1	IMPASSE DE SAINT AME	T	CR	Chemin de sainte Anne	Parcelle AC n°179	736	4 à 5	
CR2	CHEMIN DES PATAPANS	T	CR	chemin des Aiguiers	Chemin de valisson	1778	3 à 5	
CR3	CHEMIN DE VALISSON	T	CR	chemin des Patapans	Chemin de Val de Rian (limite goudron)	1085	5	
CR4	CHEMIN DE BESTAGNE	T	CR	chemin des Patapans	limite de commune Gassin	2636	3 à 4	
CR5	CHEMIN DE L'ANC. CHE. DE RAMATUELLE	T	CR	Chemin de Val de Rian	Parcelle AB n° 128	470	3 à 5	
CR6	CHEMIN DE L'OUMEDE OUEST	T	CR	Chemin de l'Oumède	chemin des Patapans	2114	4 à 6	
CR7	CHEMIN DE LA PLAGE DE PAMPELONNE	T	CR	Route de bonne terrasse	DPM Plage de pampelonne	802	4	
CR8	CHEMIN DU PLAN	T	CR	Route des plages	Route de CAMARAT	851	4 à 5	
CR9	CHEMIN DE CAMARAT A BONNE TERRASSE	T	CR	Route de Camarat	Parcelle AK n° 216	1500	3 à 6	
CR10	CHEMIN DE VAL DE PONS	G+T	CR	Route de l'ESCALET	Chemin de la Pinède	919	4 à 10	
CR11	CHEMIN DE LA FERME	T	CR	Route de l'ESCALET	Section AS n°148	884	3 à 4	
CR12	CHEMIN DE LA TOURRAQUE EST	T	CR	Route de la tourraque	Chemin de la bestide Blanche	668	3 à 9	
CR13	CHEMIN DE JAUFFRET	T	CR	Route de Collebasse	Parcelle AT n°333	244	3 à 6	
CR14	CHEMIN DES FANAUX	T	CR	Rue du Moulin Roux	Parcelle AW n° 37	214		
CR15	ANCIENNE ROUTE DES MOULINS DE PAILLAS	T	CR	Route de Paillass	Route de Paillass	765	4	
CR16	CHEMIN DE LA CROIX VALMER	T	CR	Route de Paillass	Limite commune la Croix Valmer	672	4	
CR17	CHEMIN DE LA FONT D'AVAOU	T+G	CR	Rue Victor Leon	La Rocade	227	3 à 4	
CR18	RUE DU MOULIN ROUX	T	CR	Parcelle AW n° 27	Parcelle AT n° 9	762	3 à 5	
LONGUEUR TOTALE						17120		

le 24 août 2010
M le 28 octobre 2010
M le 20 décembre 2010
M le 20 avril 2016
M le 11 août 2016
M le 10 novembre 2016
M le 14 mai 2019

DEPARTEMENT DU VAR
VILLE DE RAMATUELLE

INVENTAIRE DES CHEMINS COMMUNAUX
ET RURAUX

ZONAGE NORD

Echelle 1/5000e

-  VOIES DEPARTEMENTALES
-  VOIES COMMUNALES
-  VOIES RURALES
-  VOIES PRIVEES

1
2

10 m
15 m
20 m
25 m
30 m
35 m
40 m
45 m
50 m
55 m
60 m
65 m
70 m
75 m
80 m
85 m
90 m
95 m
100 m

sur fond de plan cadastral
élaboré par le SDP sous l'égide de l'IGN

RECUEIL EN PREFECTURE
le 06/06/2019
Application agréée E-legalite.com
99_DE-063-219301016-20190526-DEL067_2001

